

P.V. 12-A-173 (validité 3 décembre 2022)

EI60

Ossature : Aluminium ADS 80 FR 60 (Schüco)

Type : Cloison bord à bord

Vitrage : Pyrobel 25 Vision Line ép. 26 mm
 Pyrobel 25 EG Vision Line ép. 30 mm
 Pyrobel 25 EG2 Vision Line ép. 34 mm

Dimension vitrage : Pyrobel 25 VL, Pyrobel 25 EG VL et Pyrobel 25 EG2 VL
 (jeu en fond de feuillure 7 mm) sens du feu indifférent

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimales	482	sans limite
Maximales	1000	2888

Dimension ouvrage :

Hauteur maxi. cloison vitrée :	3000 mm
Hauteur maxi. cloison vitrée avec poteau d'angle :	3000 mm
Hauteur maxi. cloison vitrée + imposte cloison légère :	3000 mm
Hauteur maxi de l'imposte en cloison légère :	400 mm
Largeur :	illimitée

Sens du feu : Indifférent pour la structure

Remarque :

- Intumex en fond de feuillure
- Simple ou double parclosage
- Jonction à 90° avec poteau
- Joint EPDM
- Assemblage par équerre dans les angles
- Jonction en ligne des vitrages:
 - Jeu de 5 mm
 - Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Construction support :

- Béton armé 2200 kg/m³, ép. mini. 150 mm
- Béton plein ou parpaing 1600 kg/m³, ép. mini. 150 mm
- Béton cellulaire 550 kg/m³, ép. mini. 150 mm
- Cloison légère 98/48 en imposte ou dans le prolongement

P.V. 12-A-173 Extension 15/1

EI60

Objet de l'extension : Incorporation d'un bandeau vitré dans une cloison légère 98/48 ou 120/70
Attention : valable uniquement en bord à bord sans angle

Dimensions :

Cas n°1, cloison légère < 3400 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 1900 mm
Maxi. hors-tout des vitrages autorisées dans P.V. de référence

Cas n°2, cloison légère < 3800 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 2200 mm
Maxi. hors-tout des vitrages 2000 lg x 1200 ht